



Vers quel numéro rediriger un usager ?

Pour toute question liée à la Redevance Incitative et pour commander un bac ou changer le volume, contacter le :

► N° Vert **00 800 75 27 84 20**

UNIVERSEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pour toute question liée au tri sélectif ou au compostage, contacter le :

► N° Vert **0 800 800 215**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pour toute autre question concernant le Service Gestion et Valorisation des Déchets de la CCPG, contacter le **04 50 99 12 01**

ou envoyer un courriel à : dechets@ccpg.fr

Comment communiquer ?

- ✓ Lors du Conseil Communautaire du 19/07/12, les élus ont décidé de mettre en place la **Redevance Incitative au 1er janvier 2014**, les modalités de facturation et le début de la phase test seront précisés dès septembre 2012 via la presse, le journal Territoire de la CCPG, le site internet de la CCPG
- ✓ L'objectif de la Redevance Incitative est d'améliorer les performances de recyclage et de réduire la quantité de déchets incinérés. Pour cela, il est nécessaire de changer nos comportements grâce au tri, au compostage, aux achats responsables, etc.